

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest -SODINO SICAR-

Siège social Av Taieb M'hiri –Batiment Société des Foires de Siliana -6100 SILIANA-

La Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest -SODINO SICAR-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2017. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Salah MEZIOU.

SODINO SICAR S.A. BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2017 (Montants exprimés en Dinars)			
	NOTES	AU 31-12-17	AU 31-12-16
ACTIFS			
ACTIFS IMMOBILISES			
Immobilisations incorporelles	A1	8 631	8 631
Amortissements des immobilisations incorporelles		-8 631	-7 650
		0	981
Immobilisations corporelles	A2	806 954	724 831
Amortissements des immobilisations corporelles		-453 905	-427 819
		353 049	297 012
Immobilisations financières	A3	34 470 891	32 849 891
Provisions		-11 499 282	-10 264 349
		22 971 609	22 585 542
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		23 324 658	22 883 536
Autres actifs courants	A4	4 188 240	3 623 706
Provisions		-2 304 801	-2 304 801
		1 883 439	1 318 904
Placements et autres actifs financiers	A5	18 436 426	19 845 152
Provisions		-2 981 070	-2 958 556
		15 455 356	16 886 597
Liquidités et équivalents de liquidités	A6	2 135 672	678 432
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		19 474 467	18 883 933
TOTAL DES ACTIFS		42 799 125	41 767 469

Les Notes de A1 à F2 font partie intégrante des états financiers.

SODINO SICAR S.A. BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2017 (Montants exprimés en Dinars)			
	NOTES	AU 31-12-17	AU 31-12-16
CAPITAUX PROPRES	B1		
Capital social	B.1.1	38 051 690	38 051 690
Réserves	B.1.2	760 207	744 240
Résultats reportes		-15 708 607	-12 975 146
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		23 103 290	25 820 785
RESULTAT DE L'EXERCICE		-1 833 816	-2 733 462
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		21 269 474	23 087 323
PASSIFS	B2		
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions pour risques et charges		320 000	320 000
Financement 21-21		555 724	555 724
Financement FOPRODI		12 750 770	12 903 870
Financement RITI		45 885	45 885
Financement IRADA		1 147 000	1 147 000
Fonds SODINO CDC		1 345 000	420 000
Fonds de restructuration des PME		1 960 000	916 650
Avances sur cession d'actions		977 430	789 342
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		19 101 809	17 098 471
PASSIFS COURANTS	B3		
Fournisseurs et comptes rattachés		122 845	84 231
Autres passifs courants	B4	1 449 843	839 831
Concours bancaires et autres passifs financiers		855 154	657 613
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		2 427 842	1 581 675
TOTAL DES PASSIFS		21 529 651	18 680 146
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		42 799 125	41 767 469

Les Notes de A1 à E2 font partie intégrante des états financiers.

SODINO SICAR S.A. ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 DECEMBRE 2017 (Montants exprimés en Dinars)			
	NOTES	AU 31-12-17	AU 31-12-16
PRODUITS D'EXPLOITATION	C1		
Revenus des participations		194 945	177 984
Revenus des placements		325 471	456 545
Etudes et prestations de services		89 955	41 752
Autres produits d'exploitations		3 600	3 600
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		613 971	679 882
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges sur opérations financières	C2	-970	-9 239
Achats non stockés de fournitures et de services	C3	-221 620	-262 188
Charges du personnel	C4	-863 421	-716 880
Dotations aux amortissements et aux provisions	C5	-1 303 422	-2 347 671
Autres charges d'exploitations	C6	-57 181	-70 857
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		-2 446 615	-3 406 834
RESULTAT D'EXPLOITATION		-1 832 644	-2 726 952
Autres gains ordinaires		6	15
Autres pertes ordinaires		0	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		-1 832 638	-2 726 937
Impôts sur les sociétés		-1 178	-1 524
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-1 833 816	-2 728 462
Eléments extraordinaires		0	-5 000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-1 833 816	-2 733 462

Les Notes de A1 à E2 font partie intégrante des états financiers.

SODINO SICAR S.A. ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 DECEMBRE 2017 (Montants exprimés en Dinars)			
	NOTES	AU 31-12-17	AU 31-12-16
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Résultat net	B-1	-1 833 816	-2 733 462
Ajustements pour :			
- Dotations aux amortissements et aux provisions	C-5	1 284 515	2 345 298
- Variation des autres actifs courants	A-4	-564 534	-549 541
- Variation des fournisseurs et autres dettes	B-3	648 626	478 159
- Reclassement Exigible BEI et FOPRODI (Principal)		83 803	28 783
- Reclassement Exigible IRADA		6 887	9 375
- Autres produits		0	-15
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation		-374 519	-421 403
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles	A-2	-82 123	-3 316
Décassements provenant de l'acquisition financières			
c) Participations	D-1	-2 118 000	-275 000
d) Comptes courants associés	A-5.1	-712 000	-650 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières			
e) Participations	B-2.i	497 000	642 240
f) Fonds CDC	A-5.1	105 000	0
g) Comptes courant associés	A-5.1	37 500	0
Variation des avances sur cession d'actions reçues	B-2.i	188 088	13 950
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements		-2 084 535	-272 126
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Réserves pour fonds social		15 967	11 724
Variation des placements courants	D-2	1 978 226	-617 508
Encaissements sur financement F CDC	D-3	1 030 000	420 000
Encaissements sur financement FR	B2	1 043 350	916 650
Décassements sur financement FOPRODI ET BEI	B2	-151 330	
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		3 916 213	730 866
Variation de trésorerie	A6	1 457 159	37 336
Trésorerie début de l'exercice	A6	678 432	641 096
Trésorerie Fin de l'exercice	A6	2 135 591	678 432

Les Notes de A1 à E2 font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE :

La **Société de développement et d'investissement du Nord-Ouest** a été créée sous la forme d'une société anonyme suivant acte sous seing privé en date du 04 Mai 1996 enregistré à Tunis en date du 27 Mai 1996, avec un capital initial de **4.000.000 Dinars** divisé en 400.000 actions de valeur nominale de 10 Dinars chacune.

Quatre augmentations ont été réalisées depuis la constitution de la société pour porter le capital à 48 000 000 dinars réparti sur 4 800 000 actions de 10 dinars chacune.

Toutes les actions ont été souscrites en numéraire.

En 2016 le capital a été réduit de 9 948 310 DT et a été limité au montant libéré soit 38 051 690 Dinars.

La société a pour objet, conformément à l'article 3 de ses statuts :

- La participation, pour son propre compte ou pour le compte de tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises et notamment des entreprises promues par les nouveaux promoteurs tels que définis par le code d'incitation aux investissements ; des entreprises implantées dans les zones de développement régional, telles que fixées par le dit code ; des entreprises objets d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques et bénéficiant de mesures de redressement conformément à la législation en vigueur ; et les entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques ;
- La réalisation de toute opération ayant un rapport direct ou indirect avec son objet.

L'activité de la **SODINO** se limite à la région du Nord-Ouest c'est à dire aux gouvernorats de Béja, Jendouba, Le Kef et Siliana.

Par ailleurs, la **SODINO** est gérée par un conseil d'administration composé de 12 membres.

II. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS :

2.1- Composition des états financiers :

Les états financiers de la **SODINO** arrêtés au 31 décembre 2017, sont établis en respect des caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière, à savoir :

- l'intelligibilité ;
- la pertinence ;
- la fiabilité ;
- et la comparabilité.

Ces caractéristiques sont considérées en tenant compte de deux contraintes : l'équilibre avantages - coûts et l'importance relative.

* **Le Bilan** fournit l'information sur la situation financière de la **SODINO** et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations.

Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs.

La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre éléments courants et éléments non courants.

* **L'Etat de résultat** fournit les renseignements sur la performance de la **SODINO**. La méthode de présentation retenue des produits et charges est celle **autorisée** : selon leur nature.

Le choix de la présentation selon cette méthode tient compte des usages comptables en vigueur et des spécificités sectorielles et organisationnelles de la **SODINO**.

* **L'Etat des flux de trésorerie** renseigne sur la manière avec laquelle la **SODINO** a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement et à travers d'autres facteurs affectant sa liquidité et sa solvabilité.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont présentés en utilisant la méthode indirecte (méthode autorisée) qui consiste à présenter ces flux en corrigeant le résultat net de l'exercice pour tenir compte des opérations n'ayant pas un caractère monétaire, de tout report ou régularisation d'encaissement ou de décaissement passés ou futurs et des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

2.2- Respect des normes comptables Tunisiennes :

Les états financiers de la **SODINO**, arrêtés au 31 décembre 2016, sont établis et présentés en respect des recommandations des normes comptables Tunisiennes en vigueur.

Aucune divergence n'existe entre les normes Tunisiennes et les principes comptables retenus par la **SODINO** pour l'élaboration de ses états financiers.

III. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUEES :

Pour l'élaboration de ses états financiers au 31 décembre 2017, la **SODINO** a retenu comme base d'évaluation le modèle comptable reposant sur le **coût historique**.

En plus de l'adoption de la convention du coût historique, les principes résultants des **conventions comptables** prévues par le cadre conceptuel sont utilisés pour la préparation et la présentation des états financiers.

Les principes comptables particuliers sont divulgués pour chaque poste significatif des éléments des états financiers dans les notes suivantes :

3.1- Immobilisations Incorporelles :

Les éléments incorporels de la **SODINO** qui constituent des éléments d'actifs sont ceux ayant un potentiel de générer des avantages économiques futurs au bénéfice de la **SODINO**.

Ils sont pris en compte aux états financiers conformément à la norme comptable N°6 et comprennent les logiciels informatiques dissociés du matériel et acquis pour l'usage interne de la **SODINO**.

Le facteur qui est pris en considération pour estimer la durée d'utilisation de ces immobilisations incorporelles est essentiellement l'effet de l'obsolescence.

Compte tenu de ce facteur, les logiciels ont été amortis sur une durée de 3 ans.

3.2- Immobilisations Corporelles :

Les immobilisations corporelles qui sont inscrites à l'actif du bilan au 31 décembre 2016 sont celles qui répondent aux critères de classement établis par la norme comptable N°5.

Elles sont initialement évaluées à leur **coût d'acquisition**, en cas d'acquisition à titre onéreux, et à leur **coût de production** quand elles sont produites par la **SODINO**. Les immobilisations acquises à titre gratuit sont évaluées à leur **valeur vénale**.

Sont inclus dans le coût d'acquisition, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les autres frais directs engagés pour mettre le bien à l'état et à l'endroit où il se trouve.

Les frais généraux ne sont admis à être inclus dans le coût d'acquisition d'une immobilisation corporelle que s'il est démontré que ces frais se rapportent directement à l'acquisition ou à la mise en état d'utilisation de ce bien

Les dépenses postérieures relatives à une immobilisation corporelle déjà prise en compte sont ajoutées à la valeur comptable du bien quand elles permettent :

- d'allonger la durée d'utilisation ou d'augmenter la capacité du bien ;
- d'obtenir une amélioration substantielle de la qualité de la production du bien ;
- d'obtenir une réduction substantielle des frais d'exploitation initialement prévus.

La méthode d'amortissement adopté est l'**amortissement constant** (linéaire) qui conduit à une charge constante sur la durée d'utilisation du bien. Les taux retenus sont les suivants :

- Construction	2%
- Matériel Roulant	20%
- Agencements, aménagements et installations	10 %
- Equipements de bureau	10%
- Matériel de Bureau	10 %
- Matériel informatique	33,33%

Les immobilisations dont la valeur d'acquisition ne dépasse pas 200 Dinars sont amorties intégralement.

3.3- Immobilisations financières :

Les immobilisations financières de la **SODINO** comportent les participations, les participations à r  tro  der, les d  p  ts et cautionnements et les pr  ts    plus d'un an.

Les participations sont des placements d  tenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la soci  t     mettrice un contr  le exclusif, une influence notable ou un contr  le conjoint ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue   ch  ance ou pour prot  ger ou promouvoir des relations commerciales.

Les participations en portage sont destin  es      tre r  tro  d  es aux promoteurs apr  s une p  riode de d  tention sup  rieure    3 ans, d  lai minimal pr  vu pour les contrats de r  trocession conclus,    l'avance avec les promoteurs

Les participations de la **SODINO** sont prises en compte et   valu  es en respectant les dispositions de la norme comptable N  7. Ainsi, elles sont comptabilis  es    leur co  t d'acquisition.

A la date d'inventaire, les titres de participation sont   valu  s    leur valeur d'usage, laquelle est fonction de l'utilit   que la participation repr  sente pour la **SODINO**.

Pour cette estimation, les   l  ments suivants sont pris en consid  ration : actif net, rentabilit   et perspectives de rentabilit  , perspectives de r  alisation, conjoncture   conomique, ainsi que les motifs d'appr  ciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

La comparaison entre le montant comptabilis      l'entr  e dans le patrimoine et la valeur d'usage fait appara  tre des plus ou moins-values.

Seules les moins-values affectent le r  sultat de l'exercice et sont comptabilis  es sous forme d'une provision pour d  pr  ciation. Aucune compensation n'est pratiqu  e avec les plus-values des titres en hausse.

La **SODINO** a sign   avec l'Etat Tunisien plusieurs conventions de financement et de gestion des participations, notamment :

- le Fonds de D  veloppement et de D  centralisation Industrielle « FOPRODI » ;
- le Fonds de Promotion de l'Agriculture ;
- Le Fonds National de l'Emploi « 21-21 » ;
- le Fonds de l'Investissement dans la Technologie de l'Information « FITI » ;
- Le Fonds de Restructuration et de Soutien des PME
- Le Fonds CDC

Les participations de la **SODINO**, financées aussi bien sur fonds propres que sur lignes de crédits ou fonds spéciaux sont inscrits au nom de la **SODINO** et par conséquent, figurent à l'actif de ses états financiers.

La contrepartie des participations financées sur lignes de crédit ou fonds spéciaux est inscrite au passif des états financiers, parmi les passifs non courants.

Les provisions pour dépréciation des investissements financiers, constatées à la date du 31 décembre 2016, couvrent le risque de dépréciation des participations de la **SODINO** financées sur fonds propres.

Les participations sur les Fonds et les Lignes gérés par la **SODINO** pour le comptes d'autres organismes (FOPRODI, Fonds CDC, ..) ne font pas l'objet de provision.

3.4- Changement de méthode de comptabilisation des intérêts sur comptes courants SOPINO :

Antérieurement à l'exercice 2016, les intérêts sur compte courant SOPINO étaient comptabilisés en Produits de l'exercice au cours duquel ils sont courus. Ils faisaient ensuite l'objet de provision, vu l'incertitude qui pèse sur leur recouvrement.

A partir de l'exercice 2016, la **SODINO** ne comptabilise ni les produits correspondant à ces intérêts ni la provision pour couvrir le risque de non recouvrement. Ces intérêts sont portés dans le compte « Intérêts réservés » présenté parmi les Passifs Courants au niveau du Bilan.

3.5- Evénements postérieurs à la date de clôture :

Les événements survenant après la date de clôture de l'exercice (31 décembre) sont ceux, favorables ou défavorables, qui se produisent entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers. Ces événements sont pris en compte dans les états financiers de la **SODINO** en application des recommandations de la norme comptable N°14 comme suit :

- Pour les événements liés à des conditions existant à la date de clôture (qui constituent un élément complémentaire d'appréciation de la valeur de l'actif ou du passif à la date de clôture), les états financiers sont ajustés en vue de fournir une information complémentaire ou rectificative.
- Pour les événements non liés à des conditions existant à la date de clôture de l'exercice, il n'est pas procédé à la modification des comptes. Une mention est portée au niveau des notes aux états financiers.

3.6- Engagements hors bilan :

Conformément aux recommandations de la norme comptable N°14, les éventualités de survenance d'événements futurs de nature à affecter la fiabilité et la pertinence des états financiers sont traduites dans ces états par des provisions ou par la production d'informations complémentaires aux notes aux états financiers.

Les éventualités résultent d'un droit ou d'une obligation contractuelle, dont les effets sur la valeur ou la composition de l'actif de la **SODINO** sont subordonnés à la réalisation de conditions ou d'opérations ultérieures, sont considérés comme des engagements à porter au niveau des notes aux états financiers. Cette mention porte sur :

- la nature de l'éventualité ;
- les incertitudes qui affectent l'issue, et
- l'estimation de leur incidence financière

3.7- Les comptes de charges et de produits :

Les revenus de la **SODINO** sont constitués :

- des produits des participations ;
- des produits des placements
- et des produits des études et commissions.

Les produits des participations de la **SODINO** (plus-value de cession) sont constatés à l'encaissement.

IV/ PARTIES LIEES DE LA SOCIETE SODINO SICAR :

- La SODINO détient 49,998% du capital social de la société SOPINO, ce dernier est sous son contrôle exclusif.
- LA SODINO loue à la SOPINO un local à usage de siège social pour un montant de 3 600 dinars l'an.
- La SODINO a fourni à la SOPINO deux crédits inscrits en compte courant d'une valeur de 10 000 000 dinars. Ces crédits ont rapporté la somme de 424 750 dinars sous forme d'intérêt.
- Les intérêts de ces crédits au titre de l'exercice 2016, s'élevant à 424 750 DT sont constatés, contrairement aux exercices antérieurs, au poste « Intérêts réservés » au passif du bilan, vu les incertitudes liées à leur recouvrement.

NOTES A L'ACTIF

Note A.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Les immobilisations incorporelles de la **SODINO** totalisent au 31 Décembre 2017 une valeur brute de **8 631** Dinars.

En Dinar Tunisien			
DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2017	31/12/2016	
- Logiciel informatique	1 010	1 010	0
- Système domaine SODINO	835	835	0
- Logiciel déclaration	885	885	0
- Logiciel comptable	5 901	5 901	0
TOTAUX	8 631	8 631	0

Les amortissements cumulés des immobilisations incorporelles totalisant au 31/12/2017 un solde de **8 631** Dinars sont détaillés, par poste, dans le tableau suivant :

En Dinar Tunisien			
DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2017	31/12/2016	
- Logiciel Informatique	1 010	1 010	0
- Système	835	835	0
- Logiciel déclaration	885	615	270
- Logiciel Comptable	5 901	5 189	711
TOTAUX	8 631	7 650	981

Note A.2- IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles ont enregistré une augmentation de **82 123 Dinars** et se détaillent comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>			
DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2017	31/12/2016	
- Constructions	318 008	318 008	0
- Matériel de transport	292 015	212 615	79 400
- Agencements et aménagements	34 357	34 357	0
- Installations générales	18 453	18 453	0
- Mobilier de bureaux	49 274	49 274	0
- Matériel de bureaux	22 861	20 138	2 723
- Matériel Informatique	68 126	68 126	0
- Equipements de bureaux	3 859	3 859	0
TOTAUX	806 954	724 831	82 123

Les amortissements cumulés des immobilisations corporelles totalisant au 31/12/2017 un solde de **453 905 Dinars** sont détaillés, par poste, dans le tableau suivant :

<i>En Dinar Tunisien</i>			
DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2017	31/12/2016	
- Constructions	75 788	69 428	6 360
- Matériel de transport	204 474	191 683	12 791
- Agencements et aménagements	27 017	25 530	1 487
- Installations générales	13 374	12 583	791
- Mobilier de bureaux	43 919	42 729	1 190
- Matériel de bureaux	15 773	14 412	1 361
- Matériel Informatique	69 701	67 595	2 106
- Equipements de bureaux	3 859	3 859	0
TOTAUX	453 905	427 819	26 086

Note A.3-. IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Sous cette rubrique figurent les participations, les participations à r  troceder, y compris celles effectu  es sur les fonds mis    la disposition de la SODINO, les pr  ts accord  s sur fonds 21-21 et les d  p  ts et cautionnement pour une **valeur brute** totale de **32 849 891 Dinars**

La variation des soldes des immobilisations financi  res entre 2017et 2016 se d  taille comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>			
DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2017	31/12/2016	
- Participations	3 416 500	3 416 500	0
o IKDAM gestion	149 900	149 900	0
o IKDAM Fonds d'amor��age	250 000	250 000	0
o SODET	1 700	1 700	0
o SOPINO	2 499 900	2 499 900	0
o SRAOJETEN	25 000	25 000	0
o POLE TECHNOLOGIQUE	490 000	490 000	0
- Participations �� r��troceder (A.3-1)	32 124 745	29 813 745	2 311 000
- Pr��ts 21-21	556 218	556 218	0
- D��p��ts et cautionnements	928	928	0
- Versement restant �� effectuer/participations	-1 627 500	-937 500	-690 000
Valeur Brute	34 470 891	32 849 891	1 621 000
Provisions Nettes (A.3-2)	-11 499 282	-10 264 349	-1 234 933
Valeur Nettes	22 971 609	22 585 542	386 067

A.3-1. PARTICIPATIONS A RETROCEDER :

La variation des participations    r  troceder s  levant    2 311 000 DT, se d  taille comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>				
D��signation		MONTANTS		VARIATION
		31/12/2017	31/12/2016	
PARTICIPATION SUR FONDS PROPRES	A.3-1-1	14 913 080	15 256 980	-343 900
PARTICIPATION SUR FONDS FOPRODI	A 3-1-2	13 035 780	13 188 880	-153 100
PARTICIPATION SUR FONDS GERE CIGMA		45 885	45 885	0
PARTICIPATION SUR FONDS GERE IRADA		1 147 000	1 147 000	0
PARTICIPATION SUR FONDS SOUTIEN PME	A 3-1-3	1 563 000	175 000	1 388 000
PARTICIPATION SUR FONDS CDC	A 3-1-4	1 420 000	0	1 420 000
TOTAUX		32 124 745	29 813 745	2 311 000

Le d  tail des participations    r  troceder est pr  sent   en Annexe 1.

A.3-1-1. PARTICIPATIONS SUR FONDS PROPRES A RETROCEDER :

La variation des participations à r troceder, souscrites sur les fonds propres de la SODINO, et s' levant   -343 000 DT, correspondant exclusivement   des r trocessions, s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien			
Désignation	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2017	31/12/2016	
PARTICIPATION LINGETTE BEBE	26 400	85 000	-58 600
PART SAB	37 500	37 500	0
PART BOLERIO	200 000	0	200 000
PART ACT PHARMA	80 000	0	80 000
TOTAUX	343 900	975 585	-631 685

Les r trocessions et les plus-values correspondantes sont analys es en Annexe 2.

A.3-1-2. PARTICIPATIONS SUR FONDS FOPRODI :

Les r trocessions des participations souscrites sur le FOPRODI survenues au cours de l'exercice 2017, s' l vent   153 100 DT contre 272 200 DT en 2016. Ces r trocessions se d taillent comme suit :

D�signation	En Dinar Tunisien	
	MONTANTS	
	31/12/2017	31/12/2016
PART FOPRODI LINGETTE BEBE	0	73 000
PART FOPRODI EXTRA BETON	0	199 200
PART FOPRODI SAB	67 500	0
PART FOPRODI ACT PHARMA	85 600	0
TOTAUX	153 100	272 200

Les plus-values dues au FOPRODI s' levant   56 923 DT sont d taill es en Annexe 2.

A.3-1-3. PARTICIPATIONS SUR FONDS DE SOUTIEN ET DE RESTRUCTURATION DES PME :

La variation des participations à rétrocéder, souscrites sur le Fonds de soutien et de restructuration des PME, et s'élevant à 1 388 000 DT comprend exclusivement de nouvelles souscriptions et s'analyse comme suit :

Désignation	En Dinar Tunisien MONTANTS		VARIATION
	31/12/2017	31/12/2016	
PART /FR SAV	175 000	175 000	0
PART STOTCA FR	200 000	0	200 000
PART FR WOOD PLAST	173 000	0	173 000
PART SKAN AGRO FR	150 000	0	150 000
PART FR NESMA INDUSTRIE	500 000	0	500 000
PART FR ECT	65 000	0	65 000
PART FR SEFRIM	300 000	0	300 000
TOTAUX	1 563 000	175 000	1 388 000

A.3-1-4. PARTICIPATIONS SUR FONDS DE LA CDC :

La variation des participations à rétrocéder, souscrites sur le Fonds de soutien et de restructuration des PME, et s'élevant à 1 420 000 DT comprend exclusivement des souscriptions et s'analyse comme suit :

Désignation	En Dinar Tunisien MONTANTS		VARIATION
	31/12/2017	31/12/2016	
PART / FONDS CDC SOMIPEM	500 000	-	500 000
PART / FONDS CDC M PACK	920 000	-	920 000
TOTAUX	1 420 000	-	1 420 000

Les provisions sur les participations à rétrocéder aux promoteurs sont relatives aux participations financées sur les fonds propres de la SODINO.

A.3-2. PROVISIONS SUR PARTICIPATIONS :

Les provisions sur les participations s'élèvent au 31 décembre 2017 à 11 499 282 DT contre 10 264 349 DT pour l'exercice 2016. Elles se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
PROVISIONS SUR PARTICIPATIONS	916 300	916 300	0
PART IKDAM GESTION FONDS D'AMORCAGE	149 900	149 900	0
PART STE D PROM IMM INDUST DU NORD	250 000	250 000	0
PART STE DU COMPLEXE INDUS ET TECHN	450 000	450 000	0
PART STE PHOSPHATE STRAOUAAR SRAOUERTENE	53 900	53 900	0
PART STE PHOSPHATE STRAOUAAR SRAOUERTENE	12 500	12 500	0
PROVISIONS SUR PARTICIPATIONS A RETROCEDER (Annexe I)	10 582 982	9 348 049	1 234 933
TOTAUX	11 499 282	10 264 349	1 234 933

La variation des provisions sur participations à rétrocéder s'analyse comme suit

Désignations	Montants
Provisions antérieures	9 348 049
Dotations de l'exercice	1 333 917
Reprises	-98 984
TOTAUX	10 582 982

Les reprises de l'exercice 2017 se détaille comme suit

Projets promoteurs	31/12/2017
ACT PHARMA	8 500
SAB	30 484
BOLERIO	60 000
TOTAUX	98 984

Note A.4- AUTRES ACTIFS COURANTS :

Les autres actifs courants totalisent dinars se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien			
DESIGNATION	Montants		VARIATION
	31/12/2017	31/12/2016	
- Prêt au personnel sur Fonds social	92 727	116 131	-23 403
- Personnel, avances et acomptes	16 551	24 851	-8 300
- Etat, impôt et taxes	556 149	482 834	73 315
- Débiteurs divers	73 038	46 544	26 494
- Charges constatées d'avance	5 578	5 150	428
- Produit à recevoir	3 444 197	2 948 196	496 001
Valeur Brute	4 188 240	3 623 706	564 534
- Provisions	-2 304 801	-2 304 801	0
Valeur Nette	1 883 439	1 318 904	564 535

Les provisions sur intérêts sur les avances en « compte courant actionnaire « SOPINO » s'élevant à 2 297 686 DT sont présentées, à partir de l'exercice 2016, en déduction du poste « Autres actifs courants ». Au cours des exercices antérieurs, ces provisions ont été déduites du poste « Placements et autres actifs financiers ».

Note A.5- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

Cette rubrique présente au 31/12/2017 une valeur nette comptable de **13 157 670 Dinars** contre **14 588 911 Dinars** au 31/12/2016 Elle s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien			
DESIGNATION	Montants		VARIATION
	31/12/2017	31/12/2016	
- Titres cotés en bourse	1 153 762	1 119 047	34 715
- Placements financiers	3 519 964	5 532 905	-2 012 941
- Compte courants d'actionnaires	13 762 700	13 193 200	569 500
Valeur Brute	18 436 426	19 845 152	-1 408 726
- Provision / Titres de placement	-512 882	-460 155	-52 727
- Provision / CCA	-2 468 188	-2 498 400	30 212
Valeur Nette	15 455 356	16 886 597	-1 431 241

A.5.1 : Compte courants d'actionnaires :

La variation des comptes courants des actionnaires s'élevant à 569 500 DT se détaille comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>			
DESIGNATIONS	MONTANTS		FINANCEMENT
<u>Nouveaux engagements</u>		<u>712 000</u>	
WOOD PLAST	397 000		FRS PME
SOMPIEM	300 000		Fonds CDC
IKDAM GESTION	15 000		Fonds propres
<u>Remboursements</u>		<u>-142 500</u>	
SAB	-37 500		Fonds propres
SOTULIN	-105 000		Fonds CDC
Total		569 500	

Note A.6- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :

Cette rubrique présente au 31 décembre 2017 un solde de **2 135 672 Dinars**, ventilée par poste comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>			
DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
- FINACORP	0	446	-446
- BANQUES	1 563 873	512 932	1 050 941
- CHEQUES A L'ENCAISSEMENT	571 799	165 500	406 299
			0
TOTAUX	2 135 672	678 432	1 457 240

NOTES AU PASSIF

Note B.1- CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION :

B.1.1- Capital social :

Suite à la décision de l'AGE en date du 28/01/2016, Le capital de la SODINO est réduit d'un montant de 9 948 310 Dinars pour passer de 48 000 000 Dinars à 38 051 690 Dinars, il est réparti sur 3 805 169 actions de valeur nominale 10 dinars chacune qui se détaille comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>				
Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale	Montant en Dinars	Pourcentage
BANQUE NATIONALE AGRICOLE	941 798	10	9 417 980	24,75%
BANQUE DE L'HABITAT	812 829	10	8 128 290	21,36%
SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	422 038	10	4 220 380	11,09%
STUSID BANK	221 528	10	2 215 280	5,82%
BT	210 000	10	2 100 000	5,52%
BTS	208 381	10	2 083 810	5,48%
CNSS	162 078	10	1 620 780	4,26%
STAR	140 000	10	1 400 000	3,68%
BFPME	120 000	10	1 200 000	3,15%
STB INVEST	74 548	10	745 480	1,96%
BIAT	70 000	10	700 000	1,84%
ATTIJARI BANK	70 000	10	700 000	1,84%
ATB	70 000	10	700 000	1,84%
BTL	60 000	10	600 000	1,58%
OCT	46 307	10	463 070	1,22%
STB SICAR	32 726	10	327 260	0,86%
ASSURANCES MAGHREBIA	15 000	10	150 000	0,39%
AMEN BANK	10 000	10	100 000	0,26%
DIVERS AUTRES ACTIONNAIRES	117 936	10	1 179 360	3,10%
TOTAL	3 805 169	10	38 051 690	100,00%

B.1.2- Réserves :

Les réserves de la SODINO s'élèvent au 31/12/2017 à 760 207 DT et se détaillent comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>			
DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
- Réserve légale	49 089	49 089	0
- Réserves ordinaires	573 698	573 698	0
- Réserve pour Fonds social	137 420	121 453	15 967
TOTAUX	760 207	744 240	15 967

➤ Le tableau de variation des capitaux propres au 31-12-2017, se présente comme suit

<i>ELEMENTS</i>	<i>CAPITAL SOCIAL</i>	<i>RESERVES LEGALES</i>	<i>RESERVES ORDINAIRES</i>	<i>RESERVES POUR FONDS SOCIAL</i>	<i>RESULTAT DEFICITAIRE NON REPORTABLE</i>	<i>PERTE REPORTABLE</i>	<i>AMORTISSEMENTS DIFFERES</i>	<i>RESULTAT DE L'EXERCICE</i>	<i>TOTAUX</i>
<i>Ouverture</i>	38 051 690	49 089	573 698	121 453	-429 687	-12 041 372	-504 087	-2 733 462	23 087 323
<i>Affectation du Résultat</i>						-2 703 631	-29 831	2 733 462	0
<i>Affectation en Fonds social</i>	0	0	0	15 967	0				15 967
<i>Résultat de l'exercice</i>								-1 833 816	-1 833 816
<i>Clôture</i>	38 051 690	49 089	573 698	137 420	-429 687	-14 745 003	-533 918	-1 833 816	21 269 474

Note B.2- PASSIFS NON COURANTS :

Les passifs non courants de la SODINO s'élèvent au 31/12/2017 à **19 101 809 Dinars**, contre **17 098 471 dinars** au 31/12/2016, et se détaillent comme suit . *En Dinar Tunisien*

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
- Provision pour risque fiscal	320 000	320 000	0
- Financement 21-21	555 724	555 724	0
- Financement FOPRODI	12 750 770	12 903 870	-153 100
- Avances sur cession d'actions (i)	977 430	789 342	188 088
- Financement IRADA KEF	450 000	450 000	0
- Financement IRADA JENDOUBA	697 000	697 000	0
- Financement RITI	45 885	45 885	0
- Financement FONDS CDC	1 345 000	420 000	925 000
- Financement FONDS DE RESTRUCTURATION	1 960 000	916 650	1 043 350
TOTAUX	19 101 809	17 098 471	2 003 338

i- Avances sur cession d'actions :

La variation des avances sur rétrocession d'actions s'élevant à 188 088 DT se détaille comme suit :

	<i>En Dinar Tunisien</i> MONTANTS	
Solde des Avances au 31/12/2016	789 342	
Avances reçues en 2017	1 101 938	
Total Avances		<u>1 891 279</u>
Rétrocession Participations Réalisées		<u>713 498</u>
<u>Principal</u>	<u>497 000</u>	
Actions SODINO	343 900	
Actions FOPRODI	153 100	
<u>Plus-values</u>	<u>216 498</u>	
Plus-value SODINO	159 576	
Plus-value SODINO	56 923	
<u>Remboursement sur CCA</u>		<u>200 351</u>
<u>Principal</u>	<u>142 500</u>	
CCA SAB	37 500	
CCA SOTULIN	105 000	
<u>Intérêts</u>	<u>57 851</u>	
CCA SAB	24 251	
CCA SOTULIN	33 600	
Solde des Avances au 31/12/2017		<u>977 430</u>
Variation		188 088

Le détail par projet, de la variation des avances sur cession d'actions, est présenté en **Annexe 2**.

Note B.3- AUTRES PASSIFS COURANTS :

Cette rubrique présente au 31 décembre 2017 un solde de **1 449 842 Dinars** contre **839 831 Dinars** à la clôture de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>			
DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
- Personnel Charges à payer	180 609	119 099	61 510
- Provision départ à la retraite	89 453	70 545	18 908
- Provision pour Congés Payés	112 860	93 407	19 453
- Etat Impôts et Taxes	41 708	29 060	12 648
- CNSS et CNRPS & Assurance Groupe	54 531	47 680	6 851
- Créiteurs divers	17 881	17 881	0
- Compte de régularisation Passif / Fonds social	9 772	12 013	-2 241
- Compte d'attente	7 600	100	7 500
- Intérêts réservés	910 333	424 750	485 583
- Charge à payer	25 096	25 296	-200
TOTAUX	1 449 843	839 831	610 012

Note B.4- CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Les autres passifs financiers de la **SODINO** s'élèvent au 31/12/2017 à **855 154 Dinars**.

Ce poste se détaille comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>			
DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
- FOPRODI	256 776	198 083	58 693
- CDC	131 880	0	131 880
- IRADA	466 417	459 531	6 886
- FINACORP	81	0	81
TOTAL	855 154	657 614	197 540

NOTES A L'ETAT DE RESULTAT

Note C.1-. PRODUITS D'EXPLOITATION :

Les revenus de l'année 2017 s'élèvent et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2017	31/12/2016	
Revenus des Participations	194 945	177 983	16 962
- Plus-Values sur cessions d'actions (i)	159 576	155 299	4 277
- Jetons de présence	35 369	22 684	12 685
Revenus des Placements et des opérations financières	325 471	456 545	-131 074
- Produits des comptes à terme	206 110	374 214	-168 104
- Produits des certificats de dépôt	0	6 830	-6 830
- Plus-values sur titres SICAV	953	8 600	-7 647
- Intérêts sur CCA	47 629	0	47 629
- Dividendes des titres de placement	19 720	23 602	-3 882
- Produits des comptes de placement	31 736	27 533	4 203
- Plus-values sur titres de placement	2 440	0	2 440
- Intérêts créditeurs	6 356	2 994	3 362
- Produit sur emprunts obligataires	9 840	12 368	-2 528
- Intérêts de retard	687	404	283
Etudes et prestations de services	89 955	41 752	48 203
- Revenus conventions d'assistance	56 300	18 500	37 800
- Commissions sur projets financés CDC	15 312	11 752	3 560
- Commissions sur projets financés FONDS RESTRUCTURATION	18 343	11 500	6 843
Autres Produits d'exploitation (Loyer SOPINO)	3 600	3 600	0
TOTAUX	613 971	679 880	-65 909

Note C.2-. CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES :

Sous cette rubrique figurent les charges financières supportées par la SODINO au cours de l'exercice 2017. Ces charges s'élèvent à **969 Dinars** et se détaillent comme suit

DESIGNATION	Montants		VARIATION
	31/12/2017	31/12/2016	
Opérations sur titres	-3 037	5 575	-8 612
- Frais sur titres de placement	1 439	20 176	-18 737
- Pertes ordinaires	363	0	363
- Pertes sur cession titres de placement	5 726	1 149	4 577
- Moins-value / réévaluation des placements	411	285	126
- Transfert de charge	-6 966	-6 429	-537
- Récupération frais / accident auto	-4 010	-9 606	5 596
Services bancaires	4 006	3 664	342
- Commissions bancaires	3 926	3 595	331
- Intérêts des comptes courants	80	69	11
TOTAUX	970	9 239	-8 570

Note C.3- ACHATS NON STOCKES DE FOURNITURES ET SERVICES**EXTERIEURS :**

Les achats non stockés de fourniture et services extérieurs s'élèvent au 31 décembre 2017 à **221 620 dinars** contre **262 188 dinars** en 2016 soit une diminution de **40 568 dinars** :

DESIGNATION	Montants		VARIATION
	31/12/2017	31/12/2016	
- Achats non stockés de fournitures	1 570	4 474	-2 904
- Achat carburant	28 214	19 794	8 420
- Loyers et charges locatives	23 669	22 124	1 545
- Entretien et réparations	34 570	29 733	4 837
- Assurances	6 989	8 230	-1 241
- SOTUGAR	900	24 300	-23 400
- Honoraires & Services extérieurs	30 416	57 161	-26 745
- Publicités et relations publiques	6 103	8 167	-2 064
- Déplacements, Missions et Réceptions	17 602	14 096	3 506
- Frais postaux et de télécommunication	18 164	21 971	-3 807
- Etudes recherches et services extérieurs	42 155	42 279	-124
- Dons et subvention	1 500	2 000	-500
- Cadeaux	2 631	0	2 631
- Achats Divers	392	594	-202
- Eau et électricité	6 745	7 265	-520
TOTAUX	221 620	262 188	-40 568

Note C.4- CHARGES DU PERSONNEL :

Les charges du personnel s'élèvent au 31 décembre 2017 à **863 421** dinars contre **716 880** dinars en 2016 soit une augmentation de **146 540** dinars

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	Montants		VARIATION
	31/12/2017	31/12/2016	
- Salaires et compléments de salaires	387 233	347 107	40 126
- Primes et gratifications	305 255	238 643	66 612
- Congés payés	19 452	12 911	6 541
- Charges patronales CNSS, CNRPS et ATMP	130 553	96 908	33 645
- Assurance Groupe	20 928	21 311	-383
TOTAUX	863 421	716 880	146 541

Note C.5- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :

Le détail des dotations aux amortissements et aux provisions ainsi que celui des reprises sur provisions effectuées à la clôture de l'exercice 2017 se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
Dotations aux amortissements	27 067	29 831	-2 764
- Amortissement des immobilisations	27 067	29 831	-2 764
Dotations aux provisions	1 276 355	2 317 840	-1 041 485
- Provisions sur titres de participation	1 333 917	2 226 984	-893 067
- Provisions sur titres de placement	512 882	460 155	52 727
- Provisions comptes courants associés	44 788	50 000	-5 212
- Provisions départ à la retraite	18 907	158	18 749
- Autres provisions	0	23 726	-23 726
- Reprise / Provision sur titres de participation	-98 984	0	-98 984
- Reprise / Provision sur CCA	-75 000	0	-75 000
- Reprise / Provisions départ à la retraite	0	-21 511	21 511
- Reprise / Provision sur titres de placement	-460 155	-421 672	-38 483
TOTAUX	1 303 422	2 347 671	-1 044 249

Note C.6- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

<i>En Dinar Tunisien</i>			
DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
- Jetons de présence	35 000	48 625	-13 625
- T F P	12 934	14 574	-1 640
- FOPROLOS	6 432	4 835	1 597
- T.C L	500	625	-125
- Droits de timbre et d'enregistrement	810	390	420
- Taxes sur les véhicules	1 333	1 280	53
- Pénalités de retard	172	528	-356
- Contribution conjoncturelle	0	5 000	-5 000
TOTAUX	57 181	75 857	-18 676

NOTES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Note D.1- DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION DE TITRES DE PARTICIPATION :

<i>Eléments</i>	<i>Notes</i>	<i>En Dinar Tunisien</i>	
		<i>Montants</i>	
<u>Participations sur Fond Rest. PME</u>	A.3-1-3.	<u>1 388 000</u>	
STOTCA		200 000	
WOOD PLAST		173 000	
SKAN AGRO		150 000	
NESMA INDUSTRIE		500 000	
ECT		65 000	
SEFRIM		300 000	
<u>Participations sur Fond CDC</u>	A.3-1-4.	<u>1 420 000</u>	
SOMIPEM		500 000	
M PACK		920 000	
<u>Participations sur Fond CDC, partie non appelée</u>		<u>-690 000</u>	
M PACK		-690 000	
<i>Totaux</i>		<i>2 118 000</i>	

Note D.2- VARIATION DE TRESORERIE PROVENANT DES PLACEMENTS COURANTS :

<i>Intitulé des comptes</i>	<i>En Dinar Tunisien</i>		
	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
UB/ACTION BH	33 000		33 000
TITRE COTE ASS AMI	219 478	217 763	1 715
EMPRUNT OBLIGATAIRE	160 000	200 000	-40 000
COMPTES A TERME	3 000 000	4 000 000	-1 000 000
PLACT SICAV BNA IRADA JENDOUBA	49 161	49 159	3
PLACT SICAV IRADA KEF BNA	49 161	49 159	3
FINACORP OBLIG SICAV	106 181	78 153	28 028
BH OBLIGATAIRE SICAV	31 234	30 312	922
BHO SICAV IRADA JENDOUBA	30 667	29 400	1 267
BHO SICAV IRADA LE KEF	85 827	83 735	2 092
STCAV OBLIGATAIRE STB	4 273	4 173	100
BIAT SICAV TRESOR	0	305 356	-305 356
PLACT FR	0	700 000	-700 000
<i>Totaux</i>	3 768 983	5 747 209	-1 978 226

Note D.3- ENCAISSEMENTS SUR FINANCEMENT FONDS CDC :

<i>Eléments</i>	<i>Notes</i>	<i>Montants</i>
<u>Participations sur Fond CDC</u>		<u>730 000</u>
SOMIPEM	A.3-1-4.	500 000
M PACK	A.3-1-4.	920 000
Participations sur Fond CDC, partie non appelée		-690 000
 <u>AVANCE EN CCA sur Fond CDC</u>		 <u>300 000</u>
SOMIPEM		300 000
 <u>Totaux</u>		 <u>1 030 000</u>

Note E.1- INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES :***1- Transactions intergroupes :***

- h) La société SODINO SICAR a loué à la SOPINO un local à usage de siège social pour un montant de 3 600 DT Hors TVA ;
- i) Le conseil d'administration de la SODINO SICAR a autorisé dans sa réunion du 27 mai 2010 l'octroi d'une Avance en compte courant à la société SOPINO pour un montant de 5 000 000 DT. Le même conseil, dans sa réunion du 02 décembre 2010, a porté cette avance à 10 000 000 DT. Il a aussi fixé la rémunération de ce compte courant au taux du marché monétaire (TMM).

Suite à ces autorisations, la SODINO SICAR a servi à la SOPINO des avances en compte courant pour 10 000 000 DT. Les intérêts chargés sur le compte de la SOPINO au titre de l'exercice 2017, et portés au poste intérêts réservés, s'élèvent à 485 583 DT

2- Engagements envers les dirigeants :

Le conseil d'administration de la SODINO SICAR a autorisé, dans sa réunion du 31 octobre 1996, la rémunération du Président Directeur Général. Au cours de l'exercice 2017, la société SODINO SICAR a servi des rémunérations brutes à son Président Directeur Général, M. Ridha MRABET, pour un montant de 86 967 DT.

Note E.2- ENGAGEMENTS HORS BILAN :**Note E.2.1- ENGAGEMENTS RECUS :**

Les Actifs, participations et en avances en comptes courants, couverts à concurrence de 60% de leur valeurs par l'assurance SOTUGAR, se détaillent comme suit

<i>En Dinar Tunisien</i>		
Projet	MONTANTS	Objet de la garantie
SEB	350 000	Participation
SOTES	200 000	Compte Courant Actionnaire
ALIMENTS VERTS SAV	175 000	Participation
VEGA CABLES	150 000	Participation
SIMETAL	150 000	Participation
MANAJEM	126 000	Participation
SOCABIS	110 000	Participation
GOLD CINEMA	100 000	Participation
SKANAGRO	30 000	Compte Courant Actionnaire
Total actifs couverts	1 391 000	
Couverture SOTUGAR	834 600	

Note E.2.2- ENGAGEMENTS DONNES :

Les Engagements Donnés comprennent la partie souscrite et non appelée des titres de participations et se détaillent au 31 décembre 2017, comme suit :

En Dinar Tunisien

PROJET	PARTICIPATION
POLE TECHNOLOGIQUE KEF	367 500
SRAOUERTEN	75 000
TOTAL	442 500

ANNEXES

ANNEXE 1 :**DETAIL DES PARTICIPATIONS, COMPTES COURANTS, PROVISIONS ET AVANCES SUR CESSIONS D'ACTION**

Projets promoteurs										En Dinar Tunisien					Avance sur Rachats
	Total Part sur FP	FOPRODI	FONDS IRADA	FONDS RITI	FONDS Soutent & Restruct. PME	FONDS CDC	Part. non Libérée	Total Part	Provisions	CCA / Fonds Propres	FONDS Soutent & Restruct. PME	FONDS CDC	Total CCA	Provisions sur CCA	
ABIT	252 400							252 400	-245 104	0			0	0	-7 296
ACT PHARMA	80 000	74 400						154 400	0	0			0	0	0
AMINA CONFECTION	135 000							135 000	-40 500	0			0	0	0
BEE	12 500	16 500						29 000	-11 078	7 700			7 700	-7 700	-3 300
BIO ESSENCES	22 000	24 000						46 000	-21 283	15 000			15 000	-15 000	-1 500
CENTRALE LAITIERE LE SERS	156 350							156 350	-156 350	0			0	0	0
CEPAS MUSTI	45 000							45 000	-45 000	0			0	0	0
CHOCONORD	130 000	276 000						406 000	-65 000	0			0	0	0
CIGMA BUSINESS COM	45 885			45 885				91 770	-45 885	0			0	0	0
DARNA	407 000							407 000	-172 897	0			0	0	-150 122
DRIDI PLAST	20 000	24 200						44 200	-20 000	0			0	0	0
EQUERRE MODE	100 000	207 000						307 000	-54 031	50 000			50 000	-50 000	0
EXPOFOREST	15 000	30 000						45 000	-15 000	0			0	0	0
EXTRA BETON	37 500	199 200						236 700	0	0			0	0	-51 042
FEEDBACK LEADERS	150 000							150 000	-75 000	112 500			112 500	-112 500	0
FRIGO	115 875	6 450						122 325	-115 875	0			0	0	0
FRUINOR	15 000							15 000	-15 000	0			0	0	0
GLOBAL PAYMENT GATEWAY	140 000							140 000	-70 000	150 000			150 000	-150 000	0
GOLDEN NEEDLE FASHION	143 000							143 000	-143 000	0			0	0	0
GREEN PANEL TECHNOLOGIE	720 000	1 440 000						2 160 000	-360 000	0			0	0	0
LES RAMEAUX DE CARTHAGE	88 000	196 000						284 000	-88 000	0			0	0	0
LES VERGERS DU SOLEIL	330 000							330 000	-330 000	0			0	0	0

Projets promoteurs	Total Part sur FP	FOPRODI	FONDS IRADA	FONDS RITI	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Part. non Libérée	Total Part	Provisions	CCA / Fonds Propres	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total CCA	Provisions sur CCA	Avance sur Rachats
MANAJEM	126 000	288 000						414 000	-50 400	0			0	0	0
MCRR	100 000	100 000						200 000	-47 847	0			0	0	0
MEDICAL WEAR	50 000	120 000						170 000	-50 000	0			0	0	0
MEDINA TEXTILES	50 000							50 000	-50 000	0			0	0	0
MOZAR	30 000							30 000	-23 735	0			0	0	-6 265
NESMA INDUSTRIE	132 000	288 000				500 000		920 000	-101 500	150 000			150 000	-150 000	0
NORD TOURISME	124 000							124 000	-124 000	0			0	0	0
NUTRIDOR	180 000	354 000						534 000	-180 000	0			0	0	0
PLASTIQUE DU NORD	11 000	17 100						28 100	-11 000	0			0	0	0
PROMAX	180 000	256 500						436 500	-90 000	0			0	0	0
SAB	112 500	202 500						315 000	0	37 500			37 500	-75 000	-186 872
SADETT	209 460							209 460	-209 460	0			0	0	0
SAICA	80 000	30 000						110 000	-67 000	40 000			40 000	-32 788	-10 000
SB CONFECTION	35 000	70 800						105 800	-35 000	35 000			35 000	-35 000	0
SDA MABROUKA	0							0	0	0			0	0	0
SEB	350 000							350 000	0	0			0	0	-54 688
SEPHARMA	90 000							90 000	-90 000	0			0	0	0
SFFYN SAMI	60 000							60 000	-59 500	0			0	0	-500
SIMER	53 000	120 000						173 000	-53 000	0			0	0	0
SIMETAL	670 000	320 000						990 000	-131 800	0			0	0	0
SINA	200 000							200 000	-200 000	75 000			75 000	-75 000	0
SINCAR	148 000	181 800						329 800	-124 241	0			0	0	-52 944
SIPH	188 800	280 800						469 600	-188 800	0			0	0	0
SKAN AGRO	142 000	340 000			150 000			632 000	-35 500	30 000			30 000	-12 000	0
SKCPM	4 800							4 800	-4 800	0			0	0	0
SMM	116 000	472 000						588 000	-81 200	0			0	0	0

Projets promoteurs	Total Part sur FP	FOPRODI	FONDS IRADA	FONDS RITI	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Part. non Liberee	Total Part	Provisions	CCA / Fonds Propres	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total CCA	Provisions sur CCA	Avance sur Rachats
SMVDA ETTATAOUE II	12 000							12 000	-12 000	0			0	0	0
SOCABIS	110 000							110 000	-44 000	0			0	0	0
SOMIPEM	195 000	582 000			500 000			1 277 000	0	0		300 000	300 000	0	0
SOMOMA	8 000	21 120						29 120	-6 297	0			0	0	-6 200
SOREVAL	89 000	225 000						314 000	-89 000	30 000			30 000	-30 000	0
SOTRAMOL	49 000	87 300						136 300	-49 000	75 000			75 000	-75 000	0
SOTUCAM+	70 000	246 000						316 000	-70 000	0			0	0	0
SOTUFAF	100 000							100 000	-87 520	0			0	0	-12 480
STOTCA	90 000	135 000			200 000			425 000	-50 000	50 000			50 000	-50 000	-20 000
TAOOC	50 000	292 000						342 000	-15 000	0			0	0	0
TECHNOLATEX	289 000	419 500						708 500	-144 500	0			0	0	0
TREFINORD	150 000	331 000						481 000	-14 407	0			0	0	-50 000
TUILE DU NORD	55 000	50 000						105 000	-55 000	50 000			50 000	-50 000	0
TUNIPA	175 000	105 000						280 000	-175 000	0			0	0	0
TUNISIA PNEUS	380 000	380 000					-570 000	190 000	-95 000	0			0	0	0
TUNISIE FONDERIE	250 000	180 000						430 000	-236 047	117 000			117 000	-117 000	-24 000
TUNISIE GARNITURE ARTISTIQUE	140 000							140 000	-106 875	0			0	0	-33 126
VEGA CABLES	300 000	390 000						690 000	0	0			0	0	-62 500
WHITE PHARMA	0	316 800	247 000					563 800	0	120 000			120 000	-120 000	-3 500
WOOD PLAST	95 400	84 600			173 000			353 000	-63 600	50 000	397 000		447 000	-50 000	0
ZAGROM	60 000	108 000						168 000	-60 000	0			0	0	0
Z'BIDA	6 000							6 000	-6 000	0			0	0	0
AOUILIA	9 250							9 250	-9 250	0			0	0	0
CEB	150 000							150 000	-150 000	250 000			250 000	-250 000	0
VAGA	198 780							198 780	-198 781	0			0	0	0
Wintech	485 500	258 700						744 200	-485 500	0			0	0	0

Projets promoteurs	Total Part sur FP	FOPRODI	FONDS IRADA	FONDS RITI	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Part. non Lubérée	Total Part	Provisions	CCA / Fonds Propres	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total CCA	Provisions sur CCA	Avance sur Rachats
TSV	150 000	102 000						252 000	-150 000	50 000			50 000	-50 000	0
SIST	34 800	29 700						64 500	-34 800	5 000			5 000	-5 000	0
BEST CAR	90 000							90 000	-90 000	0			0	0	0
ILHEM	0							0	0	70 000			70 000	-65 200	-109 148
SOTES	109 000	198 990						307 990	-104 655	200 000			200 000	0	-12 278
CTIA	150 000							150 000	-135 000	150 000			150 000	-150 000	-15 000
SIEM	250 000							250 000	-250 000	150 000			150 000	-150 000	0
SIMAC	350 000							350 000	-330 000	0			0	0	-20 000
GTOO	80 000	109 260						189 260	-80 000	30 000			30 000	-30 000	0
IMG	250 000							250 000	-250 000	100 000			100 000	-100 000	0
HELIX	15 000							15 000	-15 000	23 000			23 000	-23 000	0
SAN	23 000	19 800						42 800	-21 388	0			0	0	-3 000
GATT	1 000							1 000	-1 000	0			0	0	0
HIPAC	50 000	78 000						128 000	-50 000	0			0	0	0
BOLERIO	0							0	0	0			0	0	0
RAYAN	300 000	180 000						480 000	-300 000	0			0	0	0
UPAM	46 000	132 000						178 000	-46 000	0			0	0	0
INB	333 300							333 300	-333 300	250 000			250 000	-250 000	0
VONORD	229 000							229 000	-229 000	128 000			128 000	-128 000	0
EL GHANIMA	0							0	0	0			0	0	0
AL-DESIGN	55 000	90 000						145 000	-55 000	0			0	0	0
SELMI PLAST	10 000	16 740						26 740	-10 000	0			0	0	0
HUILERIE BOUMAKHLOUF	165 000	97 500						262 500	-165 000	0			0	0	0
H NORD OUEST	6 250	6 250						12 500	0	0			0	0	-19 848
IMP EL AMINE	60 000	39 600						99 600	-55 757	0			0	0	-7 043
SOTULIN	58 600	73 000						131 600	0	0	315 000		315 000	0	-16 872

Projets promoteurs	Total Part sur FP	FOPRODI	FONDS IRADA	FONDS RITI	FONDS Soutent & Restruct. PME	FONDS CDC	Part. non Libérée	Total Part	Provisions	CCA / Fonds Propres	FONDS Soutent & Restruct. PME	FONDS CDC	Total CCA	Provisions sur CCA	Avance sur Rachats
SAS	70 000	138 000						208 000	-70 000	0			0	0	0
KHAIRET BLADI	50 000	160 000						210 000	-50 000	0			0	0	0
Injection Plastique	320 000	270 000						590 000	-261 818	0			0	0	0
ECO PRODUCTA	40 000							40 000	-40 000	0			0	0	0
ENERGY INDUSTRIES	689 000							689 000	-689 000	0			0	0	0
PVC" Ayadi"	16 660	16 670						33 330	-10 209	0			0	0	-12 906
SIGMASOL	60 000	60 000						120 000	-55 000	0			0	0	-10 000
TOM FRAIS	23 000	72 000						95 000	-23 000	0			0	0	0
MS-ELITES	30 500	84 000						114 500	-30 500	0			0	0	0
BIO FREEZE	175 000	322 000						497 000	-87 500	0			0	0	0
SONO MAR	46 000	46 000						92 000	-46 000	30 000			30 000	-30 000	0
ALIMENTS VERTS SAV	82 000	223 000			175 000			480 000	-24 600	0			0	0	0
TUNISIA PULLETS	30 000	180 000						210 000	-30 000	0			0	0	0
ELECTRONIC CONCEPT	45 000				65 000			110 000	-45 000	105 000			105 000	-105 000	0
GOLD CIN	100 000							100 000	0	0			0	0	0
GREEN HILL	0		900 000					900 000	0	0			0	0	0
HN OUEST	100 000	144 000						244 000	-93 852	0			0	0	-15 000
SEFRIM	0				300 000			300 000	0	0			0	0	
M PACK	0					920 000	-690 000	230 000	0	0			0	0	
WEST PHARMA	100 000							100 000	0	0			0	0	0
Totaux	14 913 080	13 035 780	1 147 000	45 885	1 563 000	1 420 000	-1 260 000	30 864 775	-10 582 982	2 735 700	397 000	615 000	3 747 700	-2 468 188	-977 430

ANNEXE 2 :**DETAIL DES VARIATIONS DES AVANCES SUR CESSION D'ACTIONS ET PLUS-VALUES***En Dinar Tunisien*

	<i>Avances sur rétrocession</i>			<i>Rétrocession Participations</i>		<i>Remboursement CCA</i>	<i>Plus-values</i>		<i>Intérêts sur CCA</i>	<i>Reliquat Avances</i>
	<i>Antérieures</i>	<i>2017</i>	<i>Total avance</i>	<i>SODINO</i>	<i>FOPRODI</i>		<i>SODINO</i>	<i>FOPRODI</i>		
BOLERIO	0	282 000	282 000	200 000	0		82 000	0		0
ACT PHARMA	15 000	224 962	239 962	80 000	85 600		40 000	34 362		0
SAB	129 516	259 202	388 718	37 500	67 500	37 500	12 534	22 561	24 251	186 872
SOTULIN	40 793	166 121	206 914	26 400	0	105 000	25 042	0	33 600	16 872
DARNA	144 122	6 000	150 122	0						150 122
TOURISTIQUE ILHEM	26 799	82 350	109 148	0						109 148
SEB	0	54 688	54 688	0						54 688
IGMA SOL	30 000	20 000	50 000	0						50 000
HUILERIE NORD OUEST	13 232	6 616	19 848	0						19 848
Avances non mouvementées	389 880	0	389 880	0						389 880
Totaux	789 342	1 101 938	1 891 279	343 900	153 100	142 500	159 576	56 923	57 851	977 430



CABINET SALAH MEZIOU
Expert-comptable - Commissaire aux comptes
Membre de l'Ordre

Société SODINO SICAR S.A.
Av. Taïb M'HIRI- Batiment société des foires
de Siliana – 6001 SILIANA

RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Avis d'auditeur indépendant
Exercice clos au 31 Décembre 2017

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1) Opinion :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société SODINO SICAR SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers sont établis en dinar tunisien et font ressortir un total net de bilan de **42 799 125 DT**, des capitaux propres positifs de **21 269 474 DT** y compris un résultat net déficitaire de l'exercice s'élevant à **-1 833 816 DT** et un flux de trésorerie négatif affecté aux activités d'exploitation de **-374 517 DT**.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2017, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2) Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3) Questions clés de l'audit :

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

AUDIT - ORGANISATION - CONSEIL

Centre Urbain Nord, Tour des bureaux, Mezzanine Bureau M.B.04 - 1082 Tunis
Tél (+216) 71 750 200 - (+216) 71 236 344 / Fax (+216) 71 767 083
E-Mail : s.meziou@gnet.tn / M.F. : 0186467 KAP 000

1- Immobilisations Financières et Provisions y rattachées :

Les immobilisations financières, figurant au bilan au 31 décembre 2017, s'élèvent à **34 470 891 DT** en valeur brute, dont **32 124 745 DT** représentant des Participations à rétrocéder

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté notamment en :

- L'examen des Procès-verbaux du conseil d'administration et du comité d'investissement conjoint SODINO-CDC statuant sur les approbations de financement ;
- L'examen d'un échantillon de dossiers de souscription des nouvelles participations ,
- L'examen des arrangements et des rétrocessions ;
- L'examen d'un échantillon des dossiers de suivi des participations ;
- L'examen de la situation nette comptable, pour un échantillon de projets, sur la base des états financiers récents et des rapports des commissaires aux comptes correspondants ;
- L'examen des états financiers prévisionnels et des business plans, pour un échantillon de projets ;
- La discussion de la situation financière d'un échantillon de projet avec les responsables de suivi des projets ainsi qu'avec la direction générale.

2- Avances en comptes courants actionnaires :

Les Avances en comptes courants actionnaires, figurant au bilan au 31 décembre 2017 dans le poste Placements et autres actifs financiers, s'élèvent à **13 762 700 DT** en valeurs brutes, dont **10 000 000 DT** sont accordés à la SOPINO, filiale détenue à **49,998 %** par la société SODINO SICAR S A

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté notamment en

- L'examen des états financiers, des rapports des commissaires aux comptes ainsi que des états financiers prévisionnels et des business plans ,
- L'examen des notes d'évaluation du patrimoine, l'examen des arrangements conclus et des rétrocessions ,
- L'examen de la situation financière d'un échantillon de projet avec la direction générale.

4) Rapport d'activité du Conseil d'Administration :

La responsabilité du rapport d'activité du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport d'activité du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'Article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers et conformément à l'Article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport d'activité du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait
Nous n'avons rien à signaler à cet égard

5) Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états Financiers :

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6) Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes de révision comptable généralement admises en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de révision comptable généralement admises en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Dans ce cadre, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de conception et de mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au conseil d'administration. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences majeures affectant le système de contrôle interne de la société. Les faiblesses et les insuffisances identifiées au cours de notre audit, ainsi que nos recommandations ont été communiquées à la Direction Générale et au Comité permanent d'audit de la société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ,
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ,
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ,
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public ,

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1) Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

2) Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur :

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 20 Juin 2018,

Salah MEZLOU




CABINET SALAH MEZIOU
Expert-comptable - Commissaire aux comptes
Membre de l'Ordre

Société SODINO SICAR S.A.

Av. Taïb M'HIRI- Bâtiment société des foires de Siliana – 6001 SILIANA

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS AU 31 Décembre 2017

Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions des Articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par lesdits articles

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Les opérations réalisées dans le cadre des articles précités, se présentent comme suit

1- Transactions intergroupes :

- a) La société SODINO SICAR a loué à la SOPINO un local à usage de siège social pour un montant annuel de **3 600 DT** Hors TVA ;
- b) Le conseil d'administration de la SODINO SICAR a autorisé dans sa réunion du 27 mai 2010 l'octroi d'une avance en compte courant à la société SOPINO pour un montant de **5 000 000 DT**. Le même conseil, dans sa réunion du 02 décembre 2010, a porté cette avance à **10 000 000 DT**. Il a aussi fixé la rémunération de ce compte courant au taux du marché monétaire (TMM).

Le solde de ce compte courant actionnaire SOPINO s'élève au 31 décembre 2017 à **10 000 000 DT** provenant des exercices antérieurs. Les intérêts impayés arrêtés au 31 décembre 2017 s'élèvent à **3 208 019 DT** dont un montant de **485 583 DT** relatif à l'exercice 2017. Ces intérêts sont en totalité provisionnés ou inscrits en agios réservés.

AUDIT - ORGANISATION - CONSEIL

Centre Urbain Nord, Tour des bureaux, Mezzanine Bureau M.B.04 - 1082 Tunis

Tél (+216) 71 750 200 - (+216) 71 236 344 / Fax (+216) 71 767 083

E-Mail : s.meziou@gnet.tn / M.F. : 0186467 KAP 000

2- Engagements envers les dirigeants :

Le conseil d'administration de la SODINO SICAR a autorisé, dans sa réunion du 31 octobre 1996, la rémunération du Président Directeur Général. Au cours de l'exercice 2017, la société SODINO SICAR a servi des rémunérations brutes à son Président Directeur Général, M. Ridha MRABET, pour un montant de 86 967 DT.

D'autre part, au cours de nos travaux d'audit nous n'avons pas relevé d'autres d'opérations rentrant dans le cadre des dits articles.

Tunis le 20 Juin 2018,

Salah MEZOU
